

Public concerné

Les conseillers conjugaux et familiaux en exercice ou en formation, et les professionnels de la relation d'aide

Tout professionnel susceptible d'être en relation avec des personnes victimes de violence psychologique

Intervenant

Valérie Viry,
formatrice et conseillère conjugale et familiale

Tarifs

Sur demande

Lieu de formation

28, place Saint Georges 75009 Paris
M° St Georges, ligne 12.

Contact et inscriptions :

Secrétariat de la Formation

06 61 11 99 80

secretariat@couplesetfamilles-formation.com

<https://www.couples-et-familles.com/>

Places disponibles

(12 places)

Si vous êtes concerné par une situation de handicap, merci de nous contacter

Organisme de formation agréé :

n° 11750058575

95% de nos clients
sont très satisfaits
de cette formation



FORMATION CONTINUE

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE PERVERSE DANS LA FAMILLE

**Un cycle de
deux journées indissociables**



FÉDÉRATION NATIONALE
COUPLES ET FAMILLES

Jour 1

Les concepts théoriques, illustrés de témoignages

- Connaître le processus et les mécanismes de la violence psychologique perverse
- Prendre conscience de l'impact des violences psychologiques perverses sur les personnes victimes
- Repérer la violence psychologique dans le récit des personnes consultantes
- Repérer les facteurs de vulnérabilité des victimes

Jour 2

L'accueil et l'accompagnement des personnes victimes en pratique

- Expérimenter ou observer l'accueil d'une personne victime
- Connaître et intégrer les étapes de l'accompagnement :

Accueillir, écouter, décrypter, informer, accompagner et orienter les personnes concernées de près ou de loin par la violence psychologique perverse

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques

Questionnement personnel

Travail à partir de cas cliniques (apportés par les stagiaires ou autres)

Mises en situation avec retour oral du formateur et des membres du groupe

Films

Témoignages

MODALITÉS D'EVALUATION

QCM

Auto-évaluation

La FNCF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant

Violence psychologique perverse dans la famille



La violence psychologique est aujourd'hui considérée comme un délit par la loi, mais reste difficile à identifier et prouver.

Se former en tant que professionnels pour repérer ses mécanismes et leur impact, afin de mieux accompagner les personnes victimes.